



Alain DELONIER (DRM)



rhône méditerranée & corse
2-4, allée de Lodz

69363 LYON Cedex 07

Tél. 04 72 71 26 00 - Fax 04 72 71 26 01

D 29725/1-6

Commune de Sainte Croix
Schéma directeur d'assainissement
Rapport intermédiaire n°3



Septembre 2004

Dossier V 04030 LY PC

Sommaire

Résultats des tests a la fumée et au colorant	4
I. INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESEAU D'EAUX USEES :	
TESTS AU FUMIGENE ET AU COLORANT	5
I.1. Présentation.....	5
I.2. Méthodologie	5
I.3. Résultats.....	6
Diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome.....	10
II. VISITES DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME	11
Enquêtes sur les activités professionnelles.....	14
I. RESULTATS DES ENQUETES.....	15
I.1. Présentation.....	15
I.2. Compte rendu	16
I.3. Réglementation.....	18
Volet pluvial	20
I. CARACTERISTIQUES GENERALES	21
I.1. Repérage des réseaux d'eaux pluviales	21
I.2. Ouvrages particuliers	22
I.3. Dysfonctionnements	25
ANNEXES.....	27

Liste des planches

Planche 1	- Anomalies identifiées lors des tests au fumigène	8
Planche 2	- Synthèse des anomalies identifiées lors des tests au fumigène	9
Planche 3	- Cartographie des réseaux pluviaux	21
Planche 4	- Cartographie des points de rejet au milieu récepteur.....	22
Planche 5	- Cartographie des anomalies identifiées sur le réseau d'eaux pluviales	24

Liste des annexes

Annexe 1	- Fiches descriptives des anomalies identifiées lors des tests au fumigène
Annexe 2	- Synthèse des visites des dispositifs d'assainissement autonome

Préambule

Le schéma directeur d'assainissement de la commune de Sainte Croix a pour but de proposer aux élus les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et au rejet dans le milieu naturel des eaux usées et des eaux pluviales.

La première phase de l'étude a consisté à faire un inventaire de l'existant en matière d'équipement d'assainissement collectif et pluvial. Cette phase a fait l'objet d'un rapport intermédiaire de référence Ginger Environnement n°V 04030 LY_RI.

La seconde phase de l'étude a permis de réaliser un diagnostic sur le fonctionnement du réseau d'eaux usées et de son unité de traitement. Cette phase a fait l'objet d'un rapport intermédiaire de référence Ginger Environnement N° V 04030 LY_RI2.

Le présent document constitue le troisième rapport intermédiaire d'étude et contient les éléments suivants :

- Tests à la fumée sur le territoire communal,
- Diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome,
- Volet pluvial.

Ce rapport est un outil de concertation à partir duquel seront définies, lors des réunions intermédiaires, les investigations complémentaires à réaliser pour mener à bien cette étude.



RESULTATS DES TESTS A LA FUMEE ET AU COLORANT

I. Investigations complémentaires sur le réseau d'eaux usées : tests au fumigène et au colorant

I.1. Présentation

Des tests au fumigène ont été réalisés sur plusieurs tronçons du réseau communal. Ces secteurs ont été déterminés lors de la campagne de mesure qui nous a renseigné sur les secteurs où des intrusions d'eaux d'origine pluviale étaient le plus sensibles. Ils ont pour but de localiser les intrusions d'eau de pluie dans le réseau d'eaux usées séparatif.

Ces arrivées massives et soudaines d'eau claire sont une des causes majeures de dysfonctionnement des stations d'épuration. En effet, elles entraînent une surcharge hydraulique au niveau des systèmes de traitement ce qui réduit considérablement leur efficacité.

De plus, ces intrusions d'eau perturbent le bon fonctionnement du réseau d'assainissement. Le surplus de débit peut occasionner des mises en charge de certains collecteurs ou du poste de refoulement. Des débordements sont alors possibles dans les secteurs exposés (partie aval des réseaux, rétrécissements,...).

I.2. Méthodologie

Les tests au fumigène ont été réalisés sur un linéaire d'environ 600 mètres.

Cette campagne a consisté à injecter un fumigène (paraffine vaporisée) dans le réseau d'eaux usées et à recenser l'ensemble des ouvrages spécifiques à l'évacuation des eaux de pluie par lesquels la fumée s'échappe (avaloir, gouttière,...).

Une fiche descriptive a été établie pour chaque anomalie et figure en annexe 1.

A noter que cette technique ne permet pas de repérer les ouvrages équipés d'une connexion siphonide. La présence d'eau dans les siphons ne permet pas le passage de la fumée.

A l'issue de ces tests et dans la mesure du possible, un contrôle au colorant a été réalisé sur chaque anomalie identifiée. Ces contrôles au colorant permettent de valider ou non la présence d'une réelle connexion hydraulique entre l'ouvrage testé et le réseau d'assainissement. En effet, il est possible qu'un élément réponde à la fumée sans pour autant être raccordé au réseau des eaux usées. Cela peut s'expliquer par :

- la présence d'une boîte de branchement unique recevant les eaux usées et eaux pluviales dans laquelle les deux compartiments ne sont séparés que par une cloison verticale autorisant le passage de la fumée et donc sa remontée dans la gouttière ;

- la présence de connexions aériennes entre le collecteur pluvial et le collecteur d'eaux usées (cassures, déversoirs d'orage non repéré,...).

Le couplage des tests au fumigène et contrôles au colorant permet d'estimer la surface active. Celle-ci correspond à la surface directement et anormalement raccordée au réseau d'eaux usées.

1.3. Résultats

↳ *Planche 1 : Planche cartographique des anomalies identifiées lors des tests au fumigène*

En page suivante, une fiche synthétise les anomalies repérées et présente la surface active estimée.

De nombreux éléments ont répondu aux tests au fumigène. Toutefois, peu de contrôles au colorant n'ont donné un résultat positif. Seulement l'avaloir ainsi que la gouttière du centre Edf ont répondu de façon positive à nos tests au colorant. Ces résultats positifs constituent une surface active de **650 m²**.

Lors du repérage réseau, un mauvais raccordement d'un avaloir a été identifié. En effet, l'avaloir est raccordé directement sur le réseau d'eaux usées. Ce dernier draine une surface d'eau pluviale supérieure à **environ 1 500 m²**.

Lors du repérage du réseau en aval du centre EDF, plusieurs infiltrations d'eaux ont été identifiées sur les viroles.

Le test à la fumée a permis de mettre en évidence la présence de boîtes de branchement d'eaux usées non étanches. Ces boîtes de branchements sont la source de quelques intrusions d'eaux pluviales lors d'épisodes pluvieux.

Lors de la campagne de mesure réalisée sur le réseau d'eaux usées communal en avril 2004, nous avons déterminé la surface active susceptible d'être raccordée aux réseaux d'eaux usées.

Voici un récapitulatif des résultats obtenus lors de l'événement pluvieux du 23 avril 2004 :

Bassin versant d'eaux usées	Surface déterminée à partir des mesures (m²)	Surface mise en évidence par les tests (m²)
Le Bourg	1 200	70
Poste de refoulement	450	> 1 500
Secteur centre de vacances	1950	650
Entrée Station de traitement	3 600	2 200

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces écarts :

- La technique des tests au fumigène ne permet pas un contrôle exhaustif des ouvrages du fait notamment des branchements siphoniques.
- Les avaloirs positionnés devant l'église ont répondu très fortement au test à la fumée ce qui laissait supposer leur raccordement aux réseaux d'eaux usées. Suite aux tests aux colorants, les résultats furent tous négatifs. De plus les tests au colorant ont répondu de façon positive au niveau du collecteur d'eau pluvial.

Par conséquent, on peut supposer qu'il existe une liaison aérienne entre ces deux réseaux, pouvant être à l'origine d'échange d'effluents par temps de pluie.

Une inspection télévisée dans un de ces réseaux permettra peut-être de mettre en évidence l'origine de cette liaison.

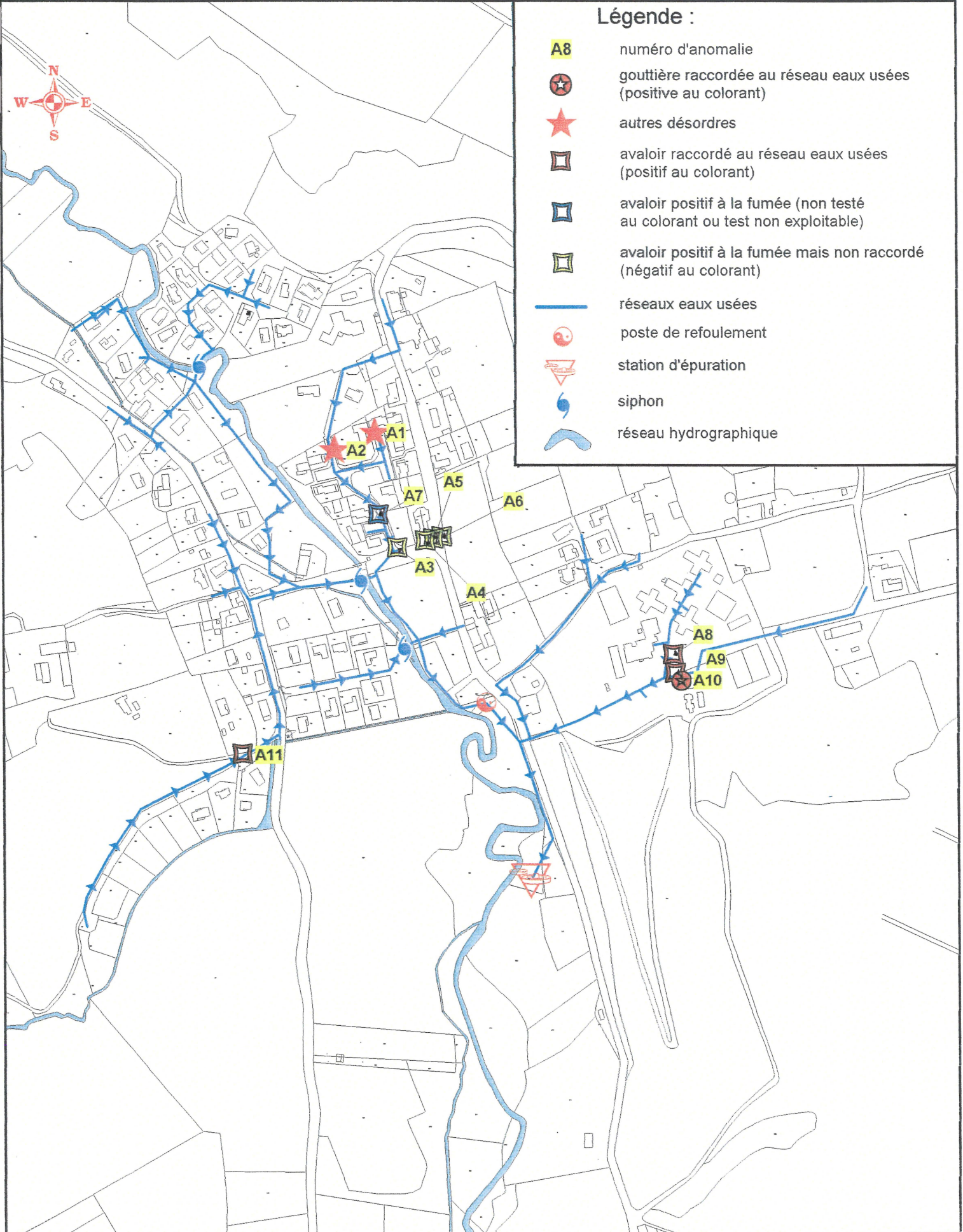
Conclusion :

Les tests au colorant, à la fumée et le repérage réseau a permis de mettre en évidence une surface active égale à environ **2 200 m²**, ce qui représente **220 m³** pour une pluie de **10 mm**.



Légende :

- A8 numéro d'anomalie
-  gouttière raccordée au réseau eaux usées (positive au colorant)
-  autres désordres
-  avaloir raccordé au réseau eaux usées (positif au colorant)
-  avaloir positif à la fumée (non testé au colorant ou test non exploitable)
-  avaloir positif à la fumée mais non raccordé (négatif au colorant)
-  réseaux eaux usées
-  poste de refoulement
-  station d'épuration
-  siphon
-  réseau hydrographique





V 04 030 LY

Commune de Sainte Croix

Schéma Directeur d'Assainissement

Synthèse des anomalies identifiées lors des tests au fumigène

Numéro	Localisation Lieu-dit	Défaut sur gouttière			Défaut sur avaloir			Divers		
		Surface estimée (m2)	Test au colorant		Surface estimée (m2)	Test au colorant		Surface estimée (m2)	Test au colorant	
			testé	résultat		testé	résultat		testé	résultat
1	Quartier derrière l'église								non	
2							70	non		
3					150	oui	négatif			
4					50	oui	négatif			
5					200	oui	négatif			
6					200	oui	négatif			
7					200	oui	négatif			
8	Centre EDF	150	oui	positif						
9					200	oui	positif			
10					300	oui	positif			
11	Nouveau lotissement				1500	oui	positif			
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										
30										
31										
32										
33										
34										
35										
36										
37										
38										
SYNTHESE	Surface des gouttières validée par tests au colorant							150	m ²	
	Surface des avaloirs validée par tests au colorant							2000	m ²	
	Nombre de tests au colorant							9		
	Nombre de tests au colorant positif							4		
Surface active totale								> 2150	m²	



DIAGNOSTIC DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

II. Visites des dispositifs d'assainissement autonome

↳ *Annexe 2 : synthèse des visites des dispositifs d'assainissement autonome*

Dans le cadre du diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome, et suite aux enquêtes par questionnaire réalisées en début d'année, une visite d'une douzaine de dispositifs a été réalisée afin de valider les éléments fournis par le biais des questionnaires et collecter des informations supplémentaires sur le fonctionnement de l'assainissement autonome sur la commune de Sainte Croix.

Ces visites ont été organisées de manière à disposer d'un échantillon représentatif des zones d'études et de leurs contraintes.

Ces investigations ont permis d'obtenir des informations sur le fonctionnement des dispositifs, leur entretien, les contraintes identifiées.

La campagne de visite s'est déroulée au mois d'août 2004. Les particuliers présélectionnés par la commune ont pu être rencontrés.

L'accueil lors de nos visites était d'une manière générale favorable ; les particuliers sont demandeurs d'informations sur l'assainissement.

Les résultats de ces visites sont présentés dans les pages qui suivent.

La synthèse des visites est présentée en annexe 2.

Généralités :

Les habitations visitées disposent pour :

- 62% moins de 4 chambres.
- 8% entre 4 ou 5 chambres.
- 8% plus de 5 chambres.
- 22% non renseigné.

Sur l'ensemble des habitations, 100% constituent des résidences principales

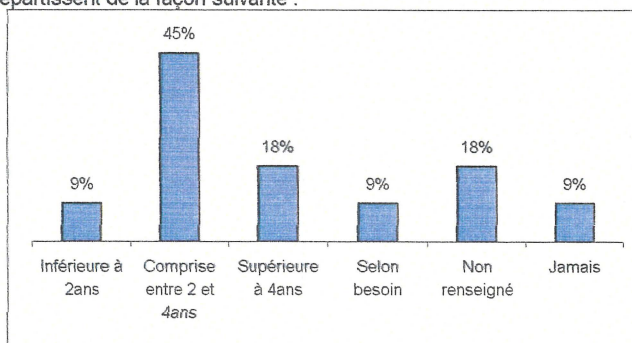
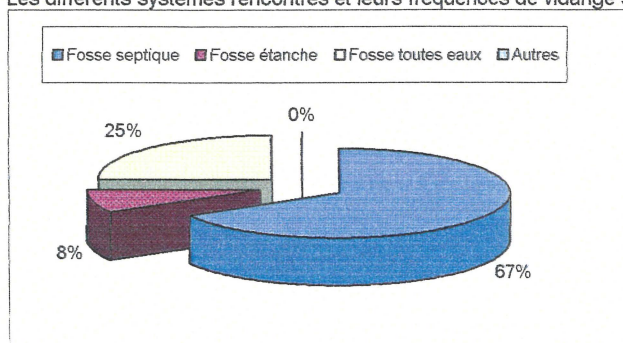
Au niveau de la superficie des parcelles,

- 8% sont inférieures à 500m².
- 15% sont comprises entre 500 et 1500m².
- 77% sont supérieures à 1500m².

Prétraitement :

Toutes les habitations visitées possèdent un système de prétraitement pour les eaux vannes, néanmoins près de 67 % des eaux ménagères ne passent pas par un prétraitement

Les différents systèmes rencontrés et leurs fréquences de vidange se répartissent de la façon suivante :



Dans 25% des cas, le prétraitement est satisfaisant quant à son dimensionnement, contre 33% des cas où il présente un sous-dimensionnement.

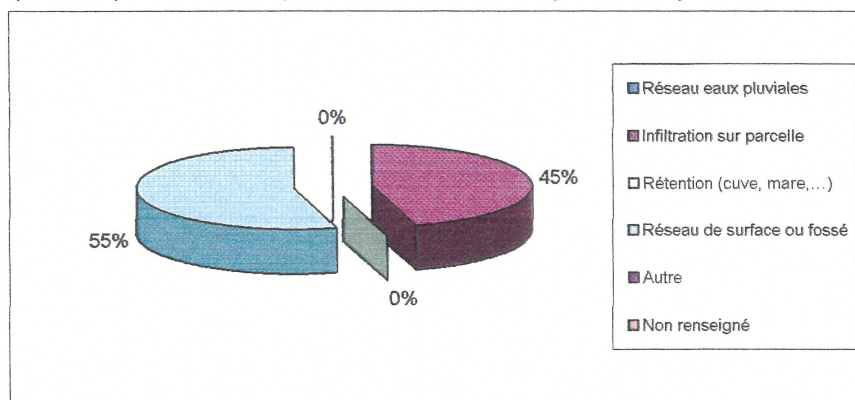
Dans 42% des cas, les données n'ont pas pu être recueillies.

Il est à noter qu'aucun des prétraitements disposent d'une ventilation conforme à la DTU 64

Les installations équipées d'un système de prétraitement disposent :

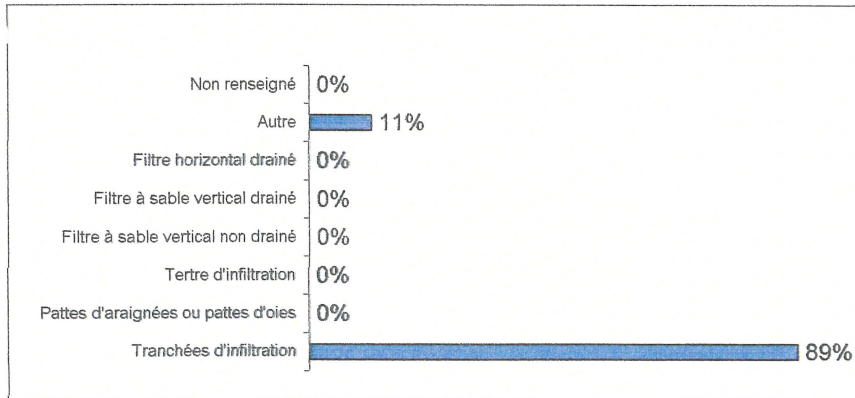
- d'un bac à graisse dans 33% des cas.
- d'un préfiltre dans 17% des cas.

Les eaux usées et pluviales sont séparées dans 92% des cas contre 8 % des cas où la séparation des eaux n'a pas pu être validée. La destination des eaux pluviales, quand elles sont séparées des eaux usées, se répartie de la façon suivante :



Traitement :

69% des habitations visitées possèdent un système de traitement. Les différents systèmes de traitement rencontrés et leurs proportions sont présentés ci-dessous :



Dans 44% des cas, le traitement est satisfaisant point de vu dimensionnement toutefois très peu semble être adapté à la pédologie du sol.

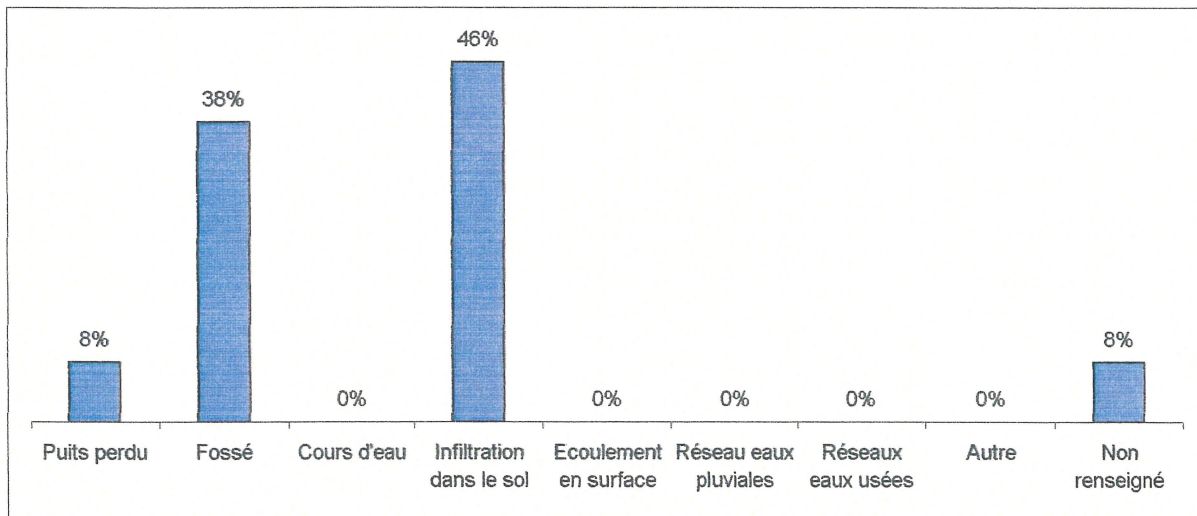
Dans 56% des cas, les données recueillies sont insuffisantes pour se prononcer

Dans 78% des cas, le système de traitement est aux distances réglementaires de l'habitation, de tout arbre et des captage d'eau potable.

22% des systèmes de traitements rencontrés possèdent un regard de répartition et 0% possèdent un regard de bouclage

Destination des eaux après traitement :

La proportion de chaque exutoire rencontré pour les eaux traitées, partiellement traitées ou non est présentée sur le graphique ci-dessous.



Conclusion :

Chez 33% des personnes interrogées, le système d'assainissement autonome est accessible (regards affleurants) et chez 33%, il n'était que partiellement accessible. Concernant les autres ouvrages, l'intégralité du dispositif est inaccessible.

Il a été constaté des nuisances olfactives sur 31% des visites et pour 23% des nuisances visuelles

En terme de traitement, on peut constater d'une manière générale la présence de dispositifs d'assainissement (prétraitement et traitement).

Par contre, ces dispositifs sont généralement **inadaptés** aux contraintes locales et notamment aux **faibles perméabilités des sols** en présence, d'où des dysfonctionnements avérés des systèmes de traitement (mauvaise évacuation, odeurs, etc.).



ENQUETES SUR LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

I. Résultats des enquêtes

I.1. Présentation

Dans le cadre de l'étude du schéma directeur d'assainissement, un inventaire des activités susceptibles de générer des rejets importants qualitativement ou quantitativement a été réalisé sur le territoire communal.

Ces enquêtes ont porté sur les établissements suivants :

- Charcuterie du Pilon,
- Centre de loisirs Marcel Paul,
- Restaurant La Fontaine,
- Hôtel-restaurant Chez Nous.

Ces établissements ont fait l'objet d'une visite sur site durant lesquelles un questionnaire a été renseigné.

Ces informations figurent dans le tableau ci-dessous :

I.2. Compte rendu

■ Charcuterie du Pilon

Nature de l'activité	Charcuterie traiteur
Nombre de salariés	5
Activité maximale	120 Kg de charcuterie élaboré par jour
Période de l'activité maximale	Activité relativement constante
Prétraitements	<p>3 filières d'assainissement indépendantes</p> <p>1 :Bac à graisse 6000 l</p> <p>2 Fosse toutes eaux 5000 l</p> <p>3 Fosse septique 6000l</p>
Traitement	<p>1 drain :30 ml ayant pour exutoire un étang</p> <p>2 drain 30ml ayant pour exutoire un fossé</p> <p>3 pas de traitement, rejet dans un fossé</p>
Dysfonctionnements	<p>La conception des installations paraît inadaptée</p> <p>Les deux drains se trouvent sur une aire imperméable où circulent des poids lourds</p> <p>La circulation hydraulique des deux filières drainées n'est pas clairement établie</p> <p>Le trop plein de l'étang se déversant par le même exutoire que les drains peut mettre la filière en charge. De plus une filière d'assainissement non drainée paraît fortement contre indiqué aux vues de la pédologie du sol aux alentours.</p> <p>Le drain qui succède à la fosse toutes eaux est quasiment bouché</p> <p>La dernière filière ne comporte aucun traitement</p>

Une des filières ne dispose pas de bac à graisse, d'où une accumulation de graisse dans le regard et le drain qui permet le traitement. Un trop plein permet d'évacuer les effluents directement dans le fossé en cas de surcharge.

Un problème d'odeur nous a été signalé par le voisinage.

Lors de notre visite, les odeurs observées étaient principalement dues à l'activité de l'établissement (transformation de viande).

Une filière de traitement adaptée aux effluents doit être mis en place. Un traitement des graisses paraît indispensable sur l'ensemble des eaux générées par l'activité.

■ Centre de Loisirs Marcel Paul

Nature de l'activité	Centre de Vacances (Hébergement et restauration)
Nombre de salariés	5
Activité maximale	120 personnes en moyenne durant l'été
Capacité d'accueil maximale	150 personnes
Période de l'activité maximale	Juillet et août
Prétraitements	Bac à graisse
Entretien	Vidange annuelle
Traitement	Assainissement collectif
Dysfonctionnements	RAS

■ Restaurant la Fontaine

Nature de l'activité	Restaurant
Nombre de salariés	2
Activité moyenne journalière	25 à 30 couverts
Capacité d'accueil maximale	50 personnes
Période de l'activité maximale	Eté et week-end
Prétraitements	non
Traitement	Assainissement collectif
Dysfonctionnements	Lors du repérage réseau, une mise en charge importante en graisse a été constatée sur le regard au droit du restaurant

■ Hôtel-restaurant Chez Nous

Nature de l'activité	Hôtel-restaurant
Nombre de salariés	10+2 partiels
Activité moyenne journalière	40 couverts
Capacité d'accueil maximale - restaurant - hôtel	120 couverts 56 personnes
Période de l'activité maximale	été
Prétraitements	Bac à graisse
entretien	Vidange annuelle
Traitement	Assainissement collectif
Dysfonctionnements	RAS

1.3. Réglementation

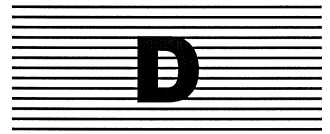
Le **règlement sanitaire** indique (art. 29.2) "qu'il est interdit d'introduire dans les ouvrages publics, directement ou par l'intermédiaire de canalisations, toute matière solide, liquide ou gazeuse susceptible d'être la cause directe ou indirecte soit d'un danger pour le personnel d'exploitation, des ouvrages d'évacuation et de traitement, soit d'une dégradation des dits ouvrages ou d'une gêne dans leur fonctionnement".

Le **Code de la santé publique** (art. L. 35-8) indique que "tout déversement d'eaux usées, autres que domestiques, dans les égouts publics doit être préalablement autorisé par la collectivité à laquelle appartiennent les ouvrages qui seront empruntés par ces eaux usées avant de rejoindre le milieu naturel". L'autorisation fixe, suivant la nature du réseau à emprunter ou des traitements mis en œuvre, les caractéristiques que doivent présenter ces eaux usées pour être reçues.

La **loi sur l'eau** du 3 janvier 1992 (art. 37) indique que "les immeubles et installations existants destinés à un usage autre que l'habitat doivent, dans un délai de cinq ans à compter de la date de publication de la présente loi, être dotés d'un dispositif de traitement des effluents autres que domestiques, adapté à l'importance et à la nature de l'activité et assurant une protection satisfaisante du milieu naturel".

La collectivité peut donc mettre en place une convention de rejet avec les professionnels visant à fixer les modalités de prétraitement, de raccordement et de déversement des effluents dans le réseau communal.

La collectivité est également en mesure de demander, dans ce cadre, la mise en place de dispositif de prétraitement de type bac à graisse et s'assurer de leur entretien.



VOLET PLUVIAL

I. Caractéristiques générales

I.1. Repérage des réseaux d'eaux pluviales

↳ *Planche 3 : Cartographie des réseaux pluviaux*

Un repérage des réseaux pluviaux a été effectué sur la commune de Sainte Croix afin d'identifier l'ensemble des équipements communaux en matière d'assainissement pluvial. Cette mission a porté sur les équipements du bourg.

Ces investigations de terrain ont permis de numériser les réseaux pluviaux, dont une synthèse est présentée ci-après :

Les longueurs totales des réseaux d'assainissement **des eaux pluviales** de Sainte Croix identifiés lors du repérage des réseaux s'élèvent à environ respectivement **1880 mètres**.

► Analyse des collecteurs par Nature

Type	Longueur (m)	Pourcentage
Béton	1549	82.3 %
PVC	263	14 %
Fossés	70	3.7 %
Total	1882	100 %

► Analyse des collecteurs par Diamètre

Diamètre	Longueur (m)	Pourcentage
indéterminé	346	18.4
200	60	3.2
300	967	51.4
400	289	15.4
600	150	8
fossé	70	3.6
Total	1882	100 %

Le nombre de regards et avaloirs composant ce réseau est le suivant :

- Regards de visite : 30
- Avaloirs : 43

I.2. Ouvrages particuliers

↳ *Planche 4 : Cartographie des points de rejets au milieu récepteur*

Les réseaux communaux sont équipés de bassins de rétention et de pièges à cailloux permettant de réguler les flux hydrauliques et limiter l'érosion des pentes par temps d'orage.

Les équipements en place sont les suivants :







- Bassins de rétention 2
- Pièges à cailloux : 3
- Exutoires : 12




Les bassins de rétention ont été mis en place dans les lotissements.

Les pièges à cailloux ont été installés suite à aux problèmes d'érosion observés en rive droite de la Sereine.




Légende:






	indéterminé
	Ø 200
	Ø 300
	Ø 400
	Ø 600
	fossé

	piège à cailloux
	bassin de rétention
	regard pluvial
	avaloir
	rejet dans la "Sereine"



Légende:

	indéterminé
	Ø 200
	Ø 300
	Ø 400
	Ø 600
	fossé

	piège à cailloux
	bassin de rétention
	regard Pluvial
	avaloir
	rejet dans la "Sereine"

I.3. Dysfonctionnements

↪ *Planche 5 : Cartographie des anomalies identifiées sur le réseau d'eaux pluviales*

Les problèmes en terme de collecte et d'évacuation des eaux pluviales concernent le secteur nommé « sur le marais ».

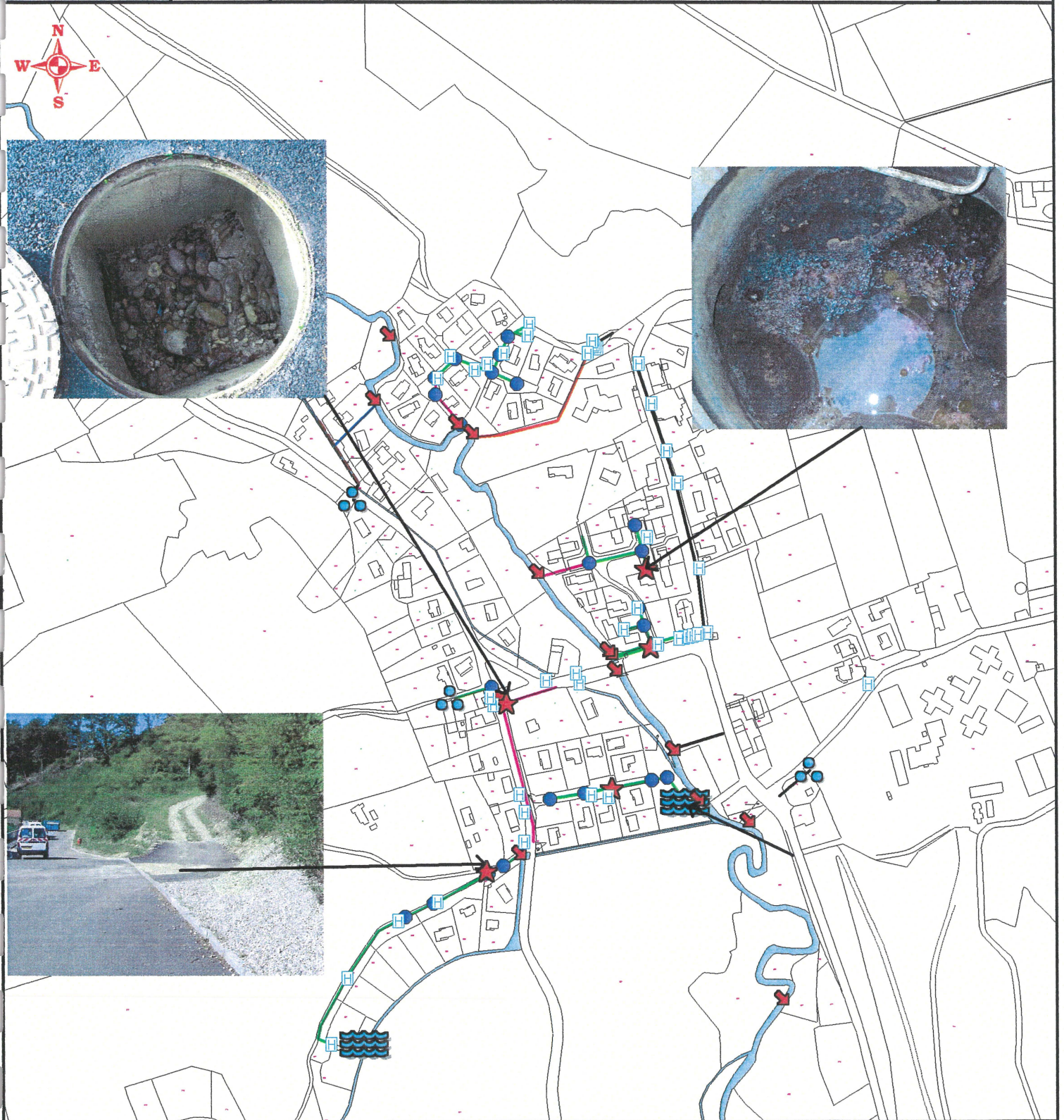
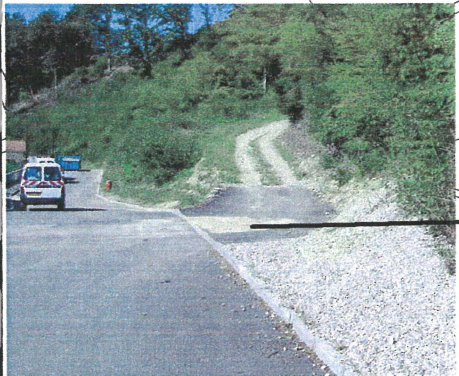
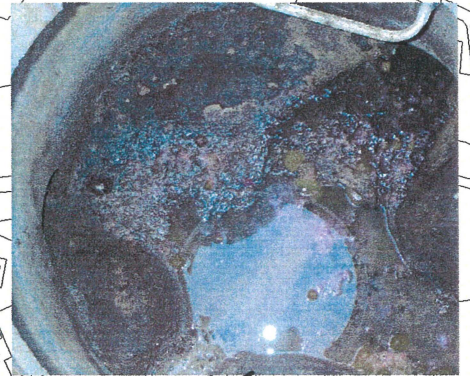
Les pièges à cailloux ont été installés afin de remédier à ces problèmes de charriage de cailloux.

Le phénomène est encore observé à l'heure actuelle, comme en témoigne certains regards de visite, voir photo planche 5.


Les autres anomalies observées sur ce réseau portent sur des erreurs de branchement :



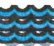



- des eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales
- un avaloir raccordé au réseau d'eaux usées.

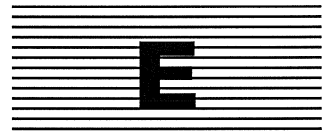
Ces anomalies sont présentées dans la planche qui suit.



Légende:

-  indéterminé
-  Ø 200
-  Ø 300
-  Ø 400
-  Ø 600
-  fossé

-  anomalie
-  piège à cailloux
-  bassin de rétention
-  regard pluvial
-  avaloir
-  rejet dans la "Sereine"



ANNEXES

Annexe 1

**Fiches descriptives des anomalies
identifiées lors des tests au fumigène**



Description

Type d'anomalie :

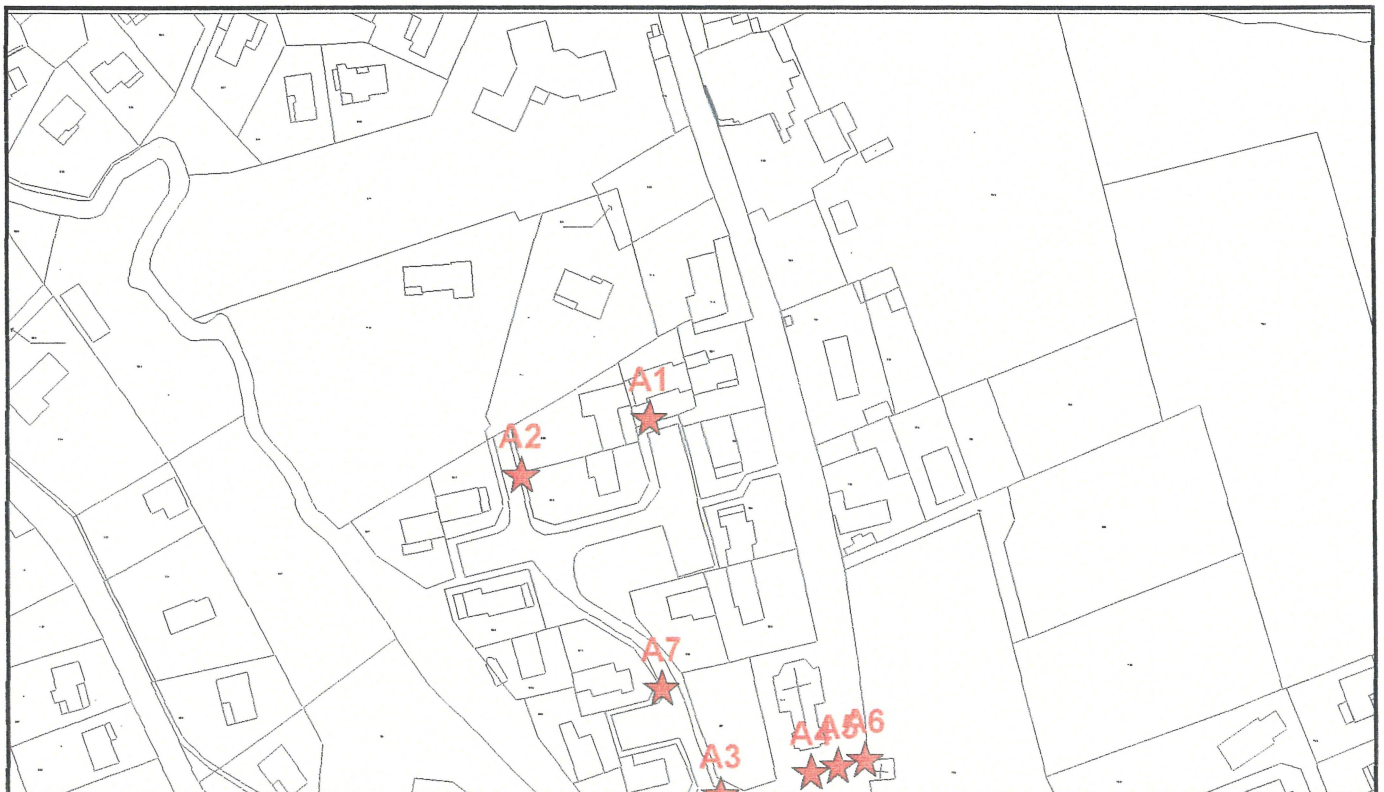
- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

Estimation de la surface raccordée :

Localisation :

Voie communale n°5

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input checked="" type="checkbox"/> Rapide <input checked="" type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Résultat <input type="checkbox"/> Positif <input checked="" type="checkbox"/> Négatif	<input type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input checked="" type="checkbox"/> Connexion non validée





Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

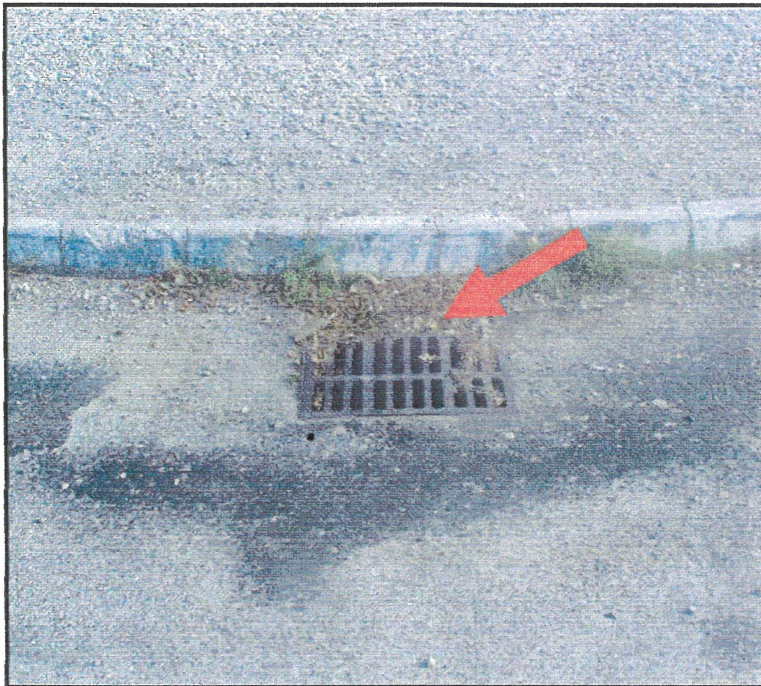
Estimation de la surface raccordée :

Localisation :

Voie communale n°5

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input checked="" type="checkbox"/> Rapide <input checked="" type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Résultat <input type="checkbox"/> Positif <input type="checkbox"/> Négatif	<input checked="" type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Connexion non validée





Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

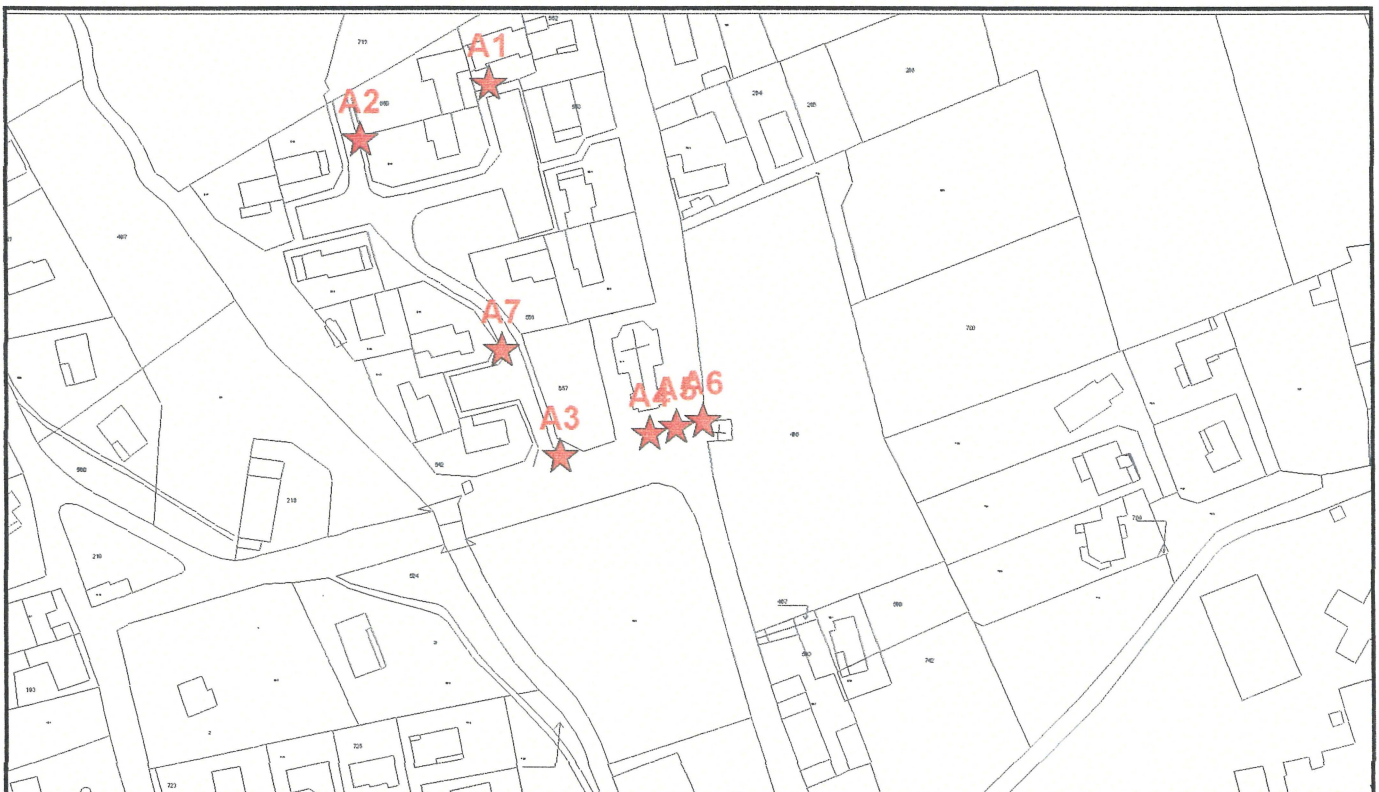
Estimation de la surface raccordée :

100m²

Localisation :

Voie communale n°5

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input checked="" type="checkbox"/> Rapide <input checked="" type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat <input type="checkbox"/> Positif <input type="checkbox"/> Négatif	<input type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input checked="" type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Connexion non validée





Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

Estimation de la surface raccordée :

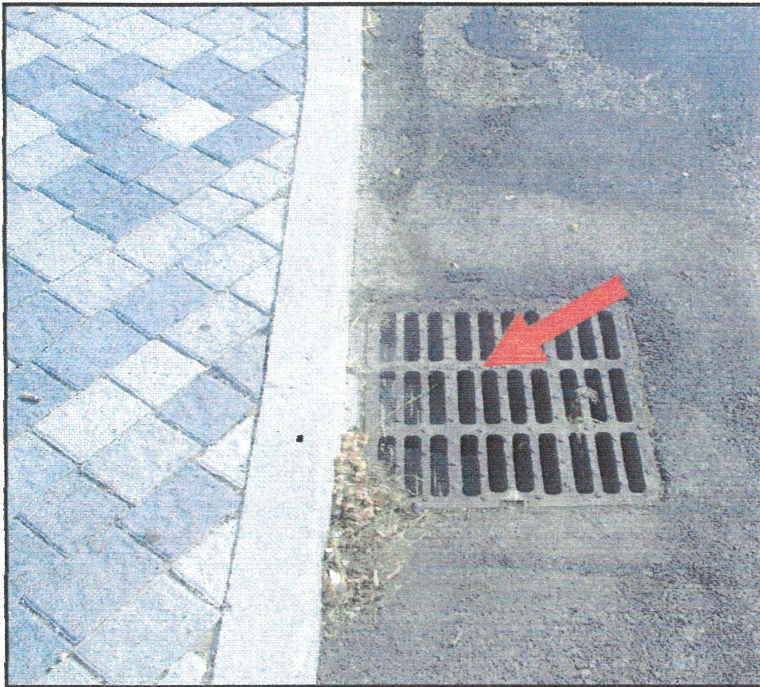
50m²

Localisation :

Voie communale n°5

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input checked="" type="checkbox"/> Rapide <input checked="" type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat <input type="checkbox"/> Positif <input checked="" type="checkbox"/> Négatif	<input type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input checked="" type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Connexion non validée





Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

Estimation de la surface raccordée :

200m²

Localisation :

Voie communale n°5

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input checked="" type="checkbox"/> Rapide <input checked="" type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat <input type="checkbox"/> Positif <input checked="" type="checkbox"/> Négatif	<input type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input checked="" type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Connexion non validée





Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

Estimation de la surface raccordée :
200m²

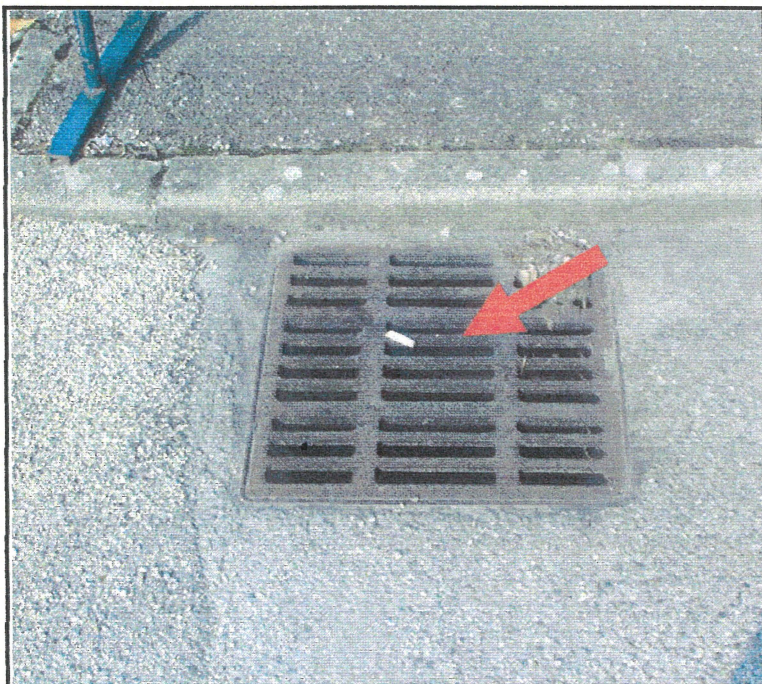
Localisation :

Voie communale n°5

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input checked="" type="checkbox"/> Rapide <input checked="" type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat <input type="checkbox"/> Positif <input checked="" type="checkbox"/> Négatif	<input type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input checked="" type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Connexion non validée



Tests à la fumée - Fiche anomalie



Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

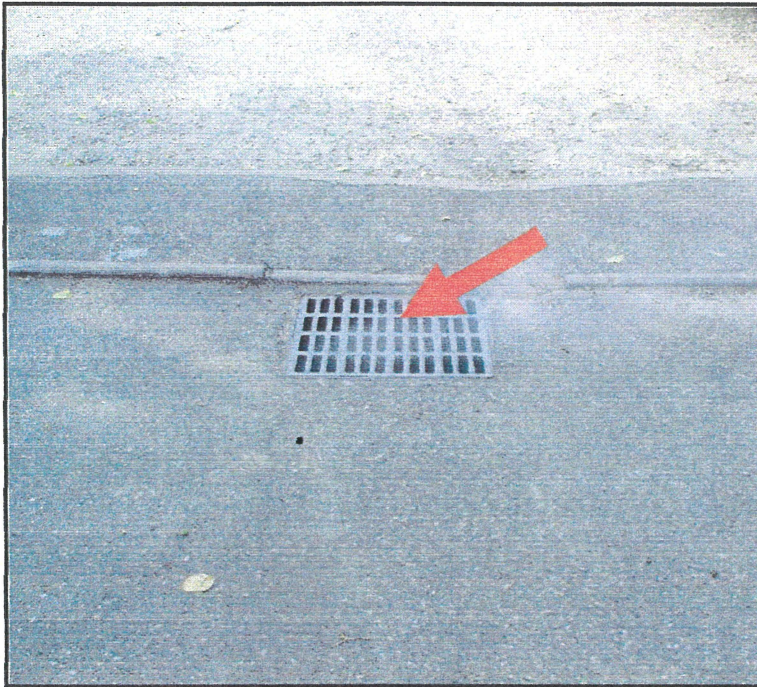
Estimation de la surface raccordée :
200m²

Localisation :

Voie communale n°5

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input type="checkbox"/> Rapide <input type="checkbox"/> Nette <input checked="" type="checkbox"/> Différée <input checked="" type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat <input type="checkbox"/> Positif <input checked="" type="checkbox"/> Négatif	<input type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input checked="" type="checkbox"/> Connexion non validée





Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

Estimation de la surface raccordée :

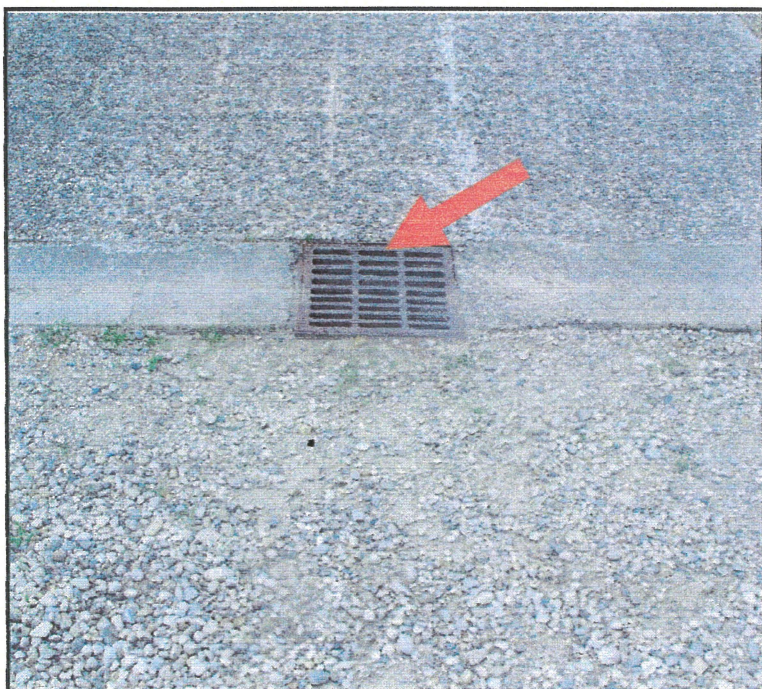
400m²

Localisation :

Centre de vacance

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input checked="" type="checkbox"/> Rapide <input checked="" type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat <input checked="" type="checkbox"/> Positif <input type="checkbox"/> Négatif	<input checked="" type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Connexion non validée





Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

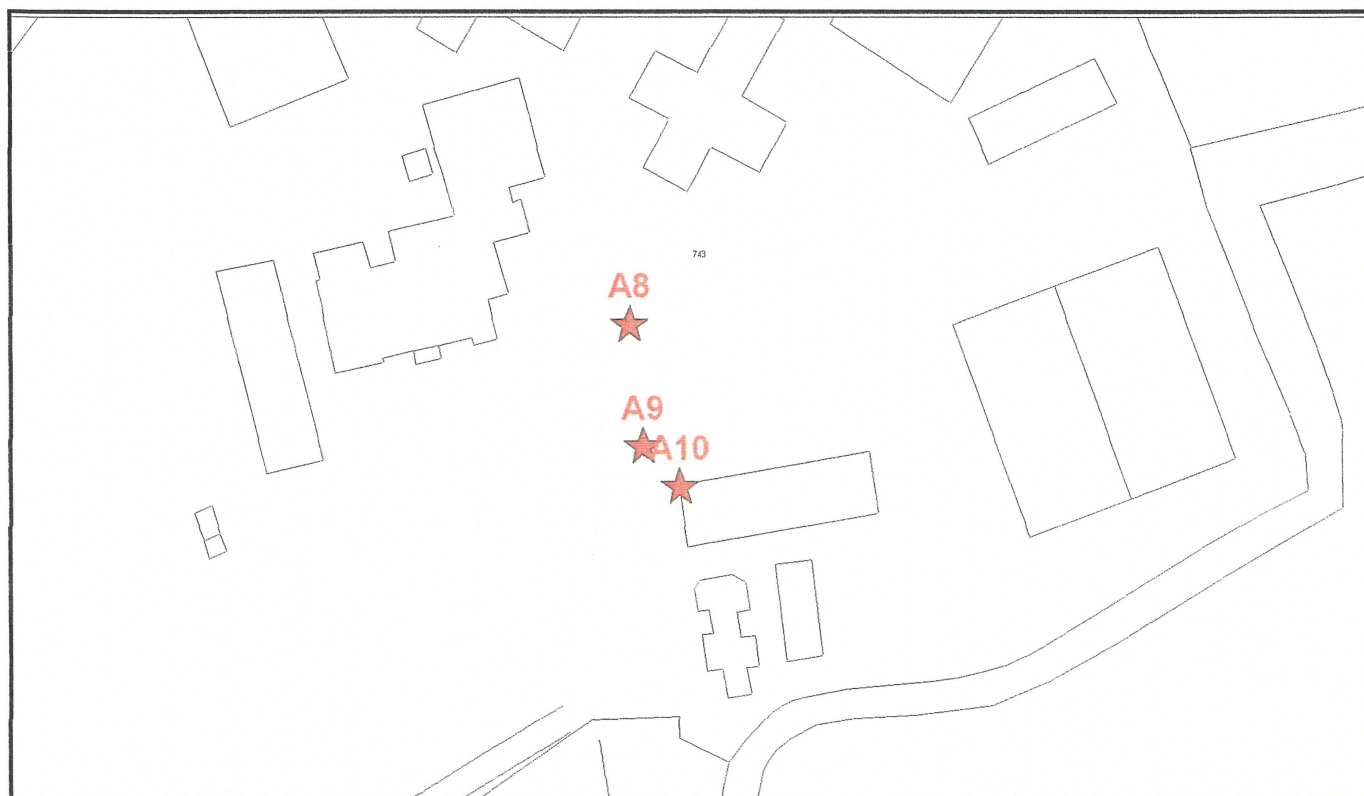
Estimation de la surface raccordée :

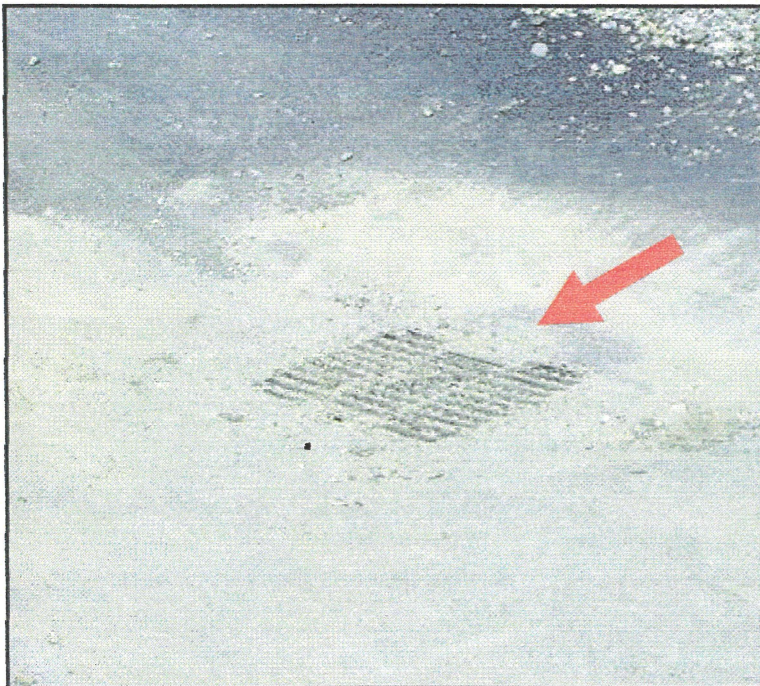
400m²

Localisation :

Centre de vacance

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input checked="" type="checkbox"/> Rapide <input checked="" type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat <input checked="" type="checkbox"/> Positif <input type="checkbox"/> Négatif	<input checked="" type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Connexion non validée





Description

Type d'anomalie :

- Gouttière Avaloir
 Boîte de branchement Divers

Estimation de la surface raccordée :

1 500m²

Localisation :

Nouveau lotissement

Réponse à la fumée	Test au colorant	Conclusions
<input type="checkbox"/> Rapide <input type="checkbox"/> Nette <input type="checkbox"/> Différée <input type="checkbox"/> Diffuse	Anomalie testée <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat <input checked="" type="checkbox"/> Positif <input type="checkbox"/> Négatif	<input checked="" type="checkbox"/> Élément raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Élément non raccordé au réseau des eaux usées <input type="checkbox"/> Connexion non validée



Annexe 2

Synthèse des visites des dispositifs d'assainissement autonome



Dossier V 04030 LY

COMMUNE DE SAINTE CROIX

Diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome

GENERALITES	Visite n°1		Visite n°2		Visite n°3		Visite n°4		Visite n°5	
Nom	Chapoldard		Levy		Vuichard		Counter		Millon	
Prénom										
Lieu-Dit	Les Denières		Les Denières		La Tuilerie		La Tuilerie		Route de Montluel	
Nombre de chambres	3		3		?		?		3	
Surface parcelle	1500		4000		2000		1800		800	
Type d'habitat	Habitation principale		Habitation principale		Habitation principale		Habitation principale		Habitation principale	
PRETRAITEMENT										
Existe-t-il un système de prétraitement ?	Oui	Date	Oui	Date	Oui	Date	Non renseigné	Date	Oui	Date
Fosses	Fosse toutes eaux		Fosse septique		Fosse septique				Fosse toutes eaux	
Volume de fosse en m ³	?				2				?	
Le prétraitement est-il convenablement dimensionné ?	Non renseigné		Oui		Non renseigné				Non renseigné	
Bac à graisse	Non		Non		Oui				Oui	
Préfiltre	Non		Non		Non				Oui	
Autre										
Les eaux de pluies et les eaux usées sont-elles séparées ?	Non renseigné		Oui		Oui				Oui	
Où vont les eaux de pluie ?			Réseau de surface		Infiltration sur parcelle				Réseau de surface	
Le Prétraitement est-il accessible ?	Oui		Oui		Oui				Oui	
Les regards sont-ils affleurants ?	Non renseigné		Oui		Non					
Quelle est la fréquence de vidange du Prétraitement ?	Non renseigné		Selon besoin		Non renseigné				Supérieure à 4ans	
VENTILATION										
Existe-t-il une ventilation en amont et en aval du système de prétraitement ?	Non		Non		Non		Non renseigné		Non renseigné	
FILIERE DE TRAITEMENT										
Existe-t-il un traitement ?	Oui		Non		Non		Non renseigné		Oui	
Si oui, lequel ?	Tranchées d'infiltration								Tranchées d'infiltration	
Surface en m ²	Non renseigné								Non renseigné	
Le traitement est-il convenablement dimensionné ?										
Le traitement est-il positionné à au moins 5 m de l'habitation	Oui								Oui	
3 m des limites de parcelle et de tout arbre	Oui								Oui	
35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine	Oui								Oui	
Le traitement se situe-t-il dans un terrain en pente ?	Non								Non	
Existe-t-il un regard de répartition au niveau du traitement ?	Non								Non	
Existe-t-il un regard de bouclage au niveau du traitement ?	Non								Non	
REJET APRES TRAITEMENT										
Où se dirigent les eaux après traitement ?	Infiltration dans le sol		Fossé		Puit perdu		Non renseigné		Infiltration dans le sol	
CONCLUSION										
Accessibilité du dispositif	Partiellement		Oui		Oui		Non renseigné		Partiellement	
Nuisance Olfactive	Non		Oui		Oui		Non renseigné		Non	
Nuisance visuelle	Non		Oui		Oui		Non renseigné		Non	
Observations	Semble satisfaisant		Absence de traitement et de fossé exutoire dans le cas d'une filière drainé		Eaux ménagères en direct dans puits perdu ; absence de traitement		Attente d'un contact téléphonique de M. Champonnet (04 78 06 02 12)		Semble conforme	



Dossier V 04030 LY

COMMUNE DE SAINTE CROIX

Diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome

GENERALITES	Visite n°6		Visite n°7		Visite n°8		Visite n°9		Visite n°10	
Nom	Couturier		Rasper		Guy vieux		Chichportchich		Conte	
Prénom										
Lieu-Dit	La grange pellet		Les Marais		Les Denières		Le Villand		Remettant	
Nombre de chambres	?		5		6		3		3	
Surface parcelle	2000		2000		1600		2000		0	
Type d'habitat	Habitation principale		Habitation principale		Habitation principale		Habitation principale		Habitation principale	
PRETRAITEMENT										
Existe-t-il un système de prétraitement ?	Oui	Date	Oui	Date	Oui	Date	Oui	Date	Oui	Date
Fosses	Fosse étanche		Fosse septique		Fosse septique		Fosse septique		Fosse septique	1970
Volume de fosse en m ³	6		?		2		?		1,5	
Le prétraitement est-il convenablement dimensionné ?	Non		Non renseigné		Oui		Non renseigné		Non	
Bac à graisse			Oui		Oui		Non		Non	
Préfiltre	Non		Oui		Non		Non		Non	
Autre										
Les eaux de pluies et les eaux usées sont-elles séparées ?	Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
Où vont les eaux de pluie ?	Réseau de surface		Réseau de surface		Réseau de surface		Réseau de surface		Infiltration sur parcelle	
Le Prétraitement est-il accessible ?	Oui		Oui		Oui		Non renseigné		Oui	
Les regards sont-ils affleurants ?	Oui		Non renseigné		Non		Non renseigné		Oui	
Quelle est la fréquence de vidange du Prétraitement ?	Inférieure à 2ans		Comprise entre 2 et 4ans		Supérieure à 4ans		Jamais		Comprise entre 2 et 4ans	
VENTILATION										
Existe-t-il une ventilation en amont et en aval du système de prétraitement ?	Non		Non renseigné		Non		Non		Non	
FILIERE DE TRAITEMENT										
Existe-t-il un traitement ?	Oui		Oui		Oui		Non		Oui	
Si oui, lequel ?	Autre		Tranchées d'infiltration		Tranchées d'infiltration				Tranchées d'infiltration	
Surface en m ²										
Le traitement est-il convenablement dimensionné ?	Non renseigné		Oui		Non renseigné				Non renseigné	
Le traitement est-il positionné à au moins										
5 m de l'habitaion	Oui		Oui		Oui				Oui	
3 m des limites de parcelle et de tout arbre	Oui		Oui		Non				Oui	
35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine	Oui		Oui		Oui				Oui	
Le traitement se situe-t-il dans un terrain en pente ?	Non		Non		Non				Oui	
Existe-t-il un regard de répartition au niveau du traitement ?			Oui		Non				Non	
Existe-t-il un regard de bouclage au niveau du traitement ?			Non		Non				Non	
REJET APRES TRAITEMENT										
Où se dirigent les eaux après traitement ?	Fossé		Fossé		Fossé		Fossé		Infiltration dans le sol	
CONCLUSION										
Accessibilité du dispositif	Oui		Oui		Partiellement		Non renseigné		Partiellement	
Nuisance Olfactive	Oui		Non		Non		Oui		Non	
Nuisance visuelle	Oui		Non		Non		Non renseigné		Non	
Observations	Eaux ménagères en direct dans champs;absence de traitement		Satisfaisant;absence de données quant aux dimensionnement		Traitement inefficace suite à l'absence de perméabilité;pas d'exutoire au niveau du fossé		Absence de traitement;eaux ménagères non traitées		Satisfaisant;pas de vérification possible au niveau du traitement;drains non perpendiculaire à la pente	



Dossier V 04030 LY

COMMUNE DE SAINTE CROIX

Diagnostic des dispositifs d'assainissement autonome

GENERALITES	Visite n°11		Visite n°12		Visite n°13		Visite n°14		Visite n°15	
Nom	Meitre		Meitre		Krol					
Prénom										
Lieu-Dit	Remettant		Le Villard		Le Fouilloux					
Nombre de chambres	2		2		3					
Surface parcelle	10000		1100		17000					
Type d'habitat	Habitation principale		Habitation principale		Habitation principale					
PRETRAITEMENT										
Existe-t-il un système de prétraitement ?	Oui	Date	Oui	Date	Oui	Date		Date		Date
Fosses	Fosse toutes eaux		Fosse septique		Fosse septique					
Volume de fosse en m ³	4		1,5		1,5					
Le prétraitement est-il convenablement dimensionné ?	Oui		Non		Non					
Bac à graisse	Non		Non		Non					
Préfiltre	Non		Non		Non					
Autre										
Les eaux de pluies et les eaux usées sont-elles séparées ?	Oui		Oui		Oui					
Où vont les eaux de pluie ?	Infiltration sur parcelle		Infiltration sur parcelle		Infiltration sur parcelle					
Le Prétraitement est-il accessible ?	Oui		Oui		Oui					
Les regards sont-ils affleurants ?	Non		Non renseigné		Oui					
Quelle est la fréquence de vidange du Prétraitement ?	Comprise entre 2 et 4ans		Comprise entre 2 et 4ans		Comprise entre 2 et 4ans					
VENTILATION										
Existe-t-il une ventilation en amont et en aval du système de prétraitement ?	Non renseigné		Non		Non					
FILIERE DE TRAITEMENT										
Existe-t-il un traitement ?	Oui		Oui		Oui					
Si oui, lequel ?	Tranchées d'infiltration		Tranchées d'infiltration		Tranchées d'infiltration					
Surface en m ²										
Le traitement est-il convenablement dimensionné ?	Oui		Oui		Oui					
Le traitement est-il positionné à au moins										
5 m de l'habitation	Oui		Oui		Oui					
3 m des limites de parcelle et de tout arbre	Oui		Non		Oui					
35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine	Oui		Oui		Oui					
Le traitement se situe-t-il dans un terrain en pente ?			Non		Oui					
Existe-t-il un regard de répartition au niveau du traitement ?	Oui		Non		Non					
Existe-t-il un regard de bouclage au niveau du traitement ?	Non		Non		Non					
REJET APRES TRAITEMENT										
Où se dirigent les eaux après traitement ?	Infiltration dans le sol		Infiltration dans le sol		Infiltration dans le sol					
CONCLUSION										
Accessibilité du dispositif	Partiellement		Partiellement		Partiellement					
Nuisance Olfactive	Non		Non		Non					
Nuisance visuelle	Non		Non		Non					
Observations	Pas de vérification possible au niveau du traitement; satisfaisant		pas de prétraitements sur les eaux ménagères		pas de prétraitements sur les eaux ménagères					